

Mad'in L'Eau Reine : Bilan des actions 2019-2020

un engagement collectif pour la reconquête de la qualité de l'eau et le développement territorial du Rupt-de-Mad

Enjeu 1

La qualité de l'eau fournie par le SERM, la solidarité territoriale et l'équité autour de ce service

Enjeu 3

Une attractivité économique assise sur la ressource, les milieux et paysages de l'eau et les activités qui les soutiennent

Enjeu 2

La qualité de vie et les attachements aux milieux et paysages de l'eau, aux activités qui les soutiennent

Enjeu 4

Un engagement collectif de long terme, pour une transition vers des exploitations pérennes économiquement et garantissant la qualité de l'eau potable et des milieux aquatiques et humides

Atelier des territoires

"Rupt de Mad"-Engagement

Mad'in L'Eau Reine : un engagement collectif pour la reconquête de la qualité de l'eau et le développement territorial

Les collectivités et l'ensemble des acteurs liés au bassin versant du Rupt de Mad se sont mobilisés en 2018 sur les différents temps de l'atelier des territoires "Faire de l'eau une ressource pour l'aménagement" pour partager une vision commune sur l'avenir de ce territoire. Cette démarche d'ensemble de reconquête de la qualité de l'eau pour et par le territoire a été baptisée Mad'in L'Eau Reine. Une feuille de route, concrétisation des travaux et réflexions, a été élaborée. Elle détaille la gouvernance future de Mad'in L'Eau Reine et des pistes d'actions imaginées par le collectif d'acteurs. Les structures signataires s'engagent à s'impliquer dans le forum politique de Mad'in L'Eau Reine et à concourir au développement de ce projet.

Fait à Pont-à-Mousson, le 3 avril 2019



Vidéo de présentation de Mad'in L'Eau Reine : <https://www.youtube.com/watch?v=XjldEbXlp54>



Préambule

La démarche **Mad'in L'Eau Reine** est le fruit d'une longue concertation des acteurs des territoires de Metz et du Rupt-de-Mad.

Cette réflexion a été menée dans le cadre de la **session 2017/2018 des Ateliers des Territoires** développés par le Ministère de la Transition Écologique et Solidaire sur la thématique « **Faire de l'eau une ressource pour l'aménagement** ».

Cet Atelier des Territoires Rupt-de-Mad a été marqué par **5 grands moments** :

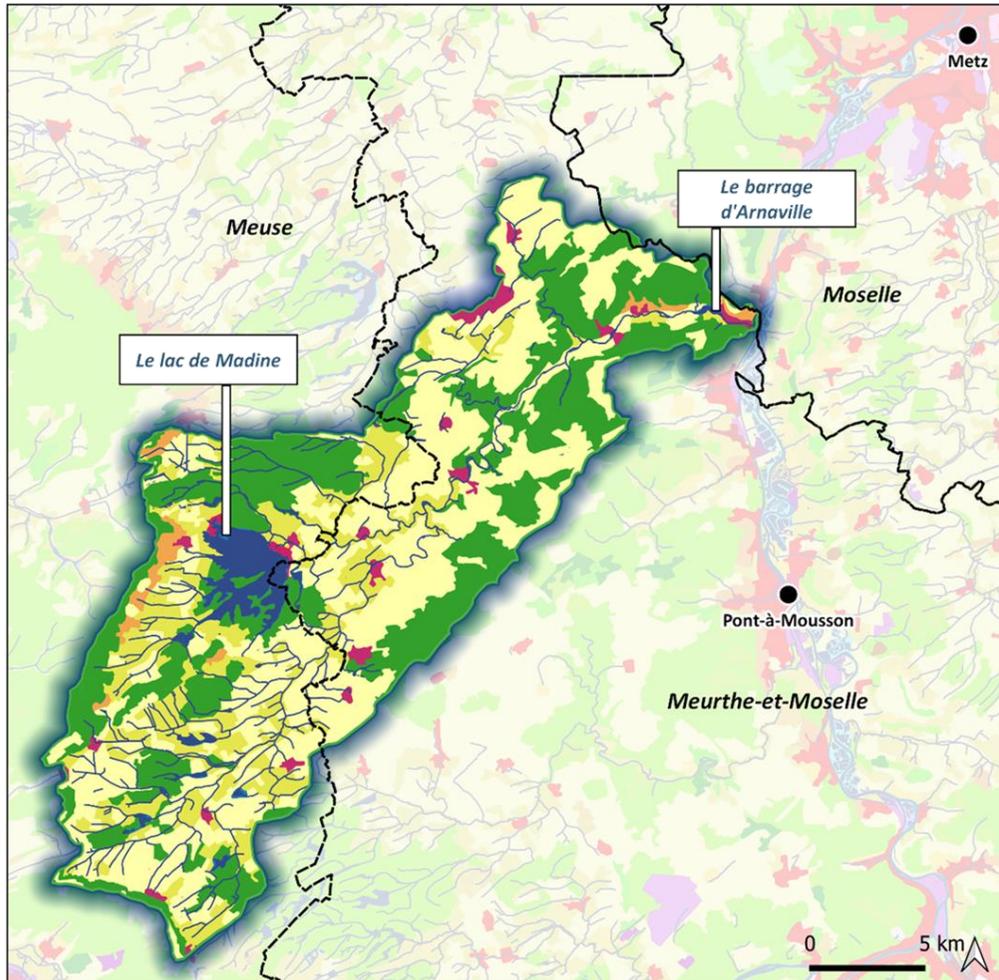
▼ 5 avril 2018	Séminaire de présentation de la démarche invitant les acteurs du territoire à y participer
▼ 7 et 8 juin 2018	Atelier 1 : prise de contact commune avec le territoire, visite sur site et définition des enjeux
▼ 2 octobre 2018	Atelier 2 : formalisation de projets futurs répondant aux enjeux identifiés
▼ 5 et 6 décembre 2018	Atelier 3 : - termes de l'engagement des élus du territoire dans la démarche - opérationnalisation de l'engagement dans les projets et définition de la gouvernance
▼ 3 avril 2019	Séminaire de clôture marquant la fin des ateliers et le début de Mad'in L'Eau Reine par l' engagement collectif des structures signataires à s'impliquer dans le Forum Politique et à mettre en œuvre la feuille de route

Les signataires en présence du Préfet de Meurthe-et-Moselle :



- > Communauté de communes Mad et Moselle,
- > Communauté de communes Côtes de Meuse-Woëvre,
- > Parc naturel régional de Lorraine,
- > Syndicat des Eaux de la Région Messine,
- > Metz Métropole,
- > Ville de Metz,
- > Syndicat mixte du Lac de Madine,
- > Chambre d'agriculture de Meurthe-et-Moselle,
- > Chambre d'agriculture de la Meuse,
- > Agence de l'eau Rhin-Meuse.

Le Rupt-de-Mad en chiffres



- Un bassin versant de 385km²
- 55 km de linéaire de cours d'eau
Plus de 400km avec ses affluents
- Plus de 1 400ha de plans d'eau
dont le lac de Madine : 1 100ha et
35 Millions de m³

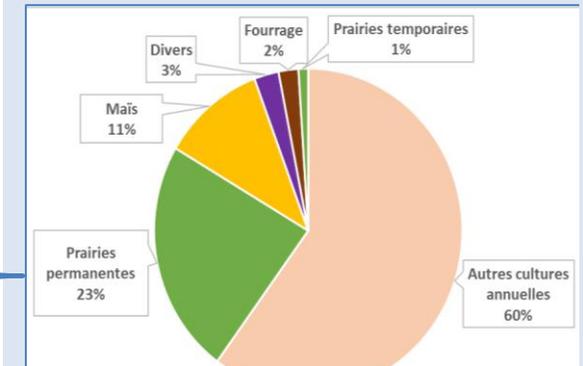
Occupation du sol :

- 33% forêts (dont plus de 90% de forêts de feuillus)
- 2,4% territoires artificialisés : villes, zones industrielles et commerciales, équipements sportifs et de loisirs, ...
- 3,3% plans d'eau : étangs, lacs, retenues d'eau, ...
- 1,5% vergers
- 16,8% prairies et autres surfaces en herbe
- 43% surfaces agricoles en cultures

Sources : BD TOPO IGN, CLC 2018 UE-SOES.
Réalisation : PnrL - 2020

Un bassin à dominante agricole :

- > **150 exploitations** pour 22 000 ha de surface agricole utile (SAU)
- > **Polyculture-élevage et systèmes céréaliers** majoritaires, arboriculture et viticulture sur les pentes calcaires des Côtes de Meuse et de Moselle
- > Plus de **4 800 ha de prairies permanentes** en 2018 soit 23% de la SAU, en recul depuis 2010



Source : Registre parcellaire graphique (RPG) 2018

Depuis 2017, des actions sont menées par le Groupe Filières Rupt de Mad. 3 axes contribuent aux objectifs de Mad in L'Eau Reine :

- > **Préserver les prairies et augmenter les surfaces en herbe, soutenir l'élevage sur le territoire**
- > **Développer l'agriculture biologique et les cultures à bas niveau d'impact**
- > **Structurer des débouchés et filières agricoles**

Situation administrative :

- > **46 communes** en tout ou partie dans le bassin versant du Rupt de Mad
- > **2 intercommunalités** : la Communauté de communes Côtes de Meuse-Woëvre et la Communauté de communes Mad et Moselle
- > Les sources du Rupt de Mad émergent au pied des **Côtes de Meuse** et traversent la **plaine argileuse de la Woëvre**, dans le département de la **Meuse**, puis le cours d'eau s'individualise et s'encaisse dans une vallée à travers le plateau calcaire de Haye, en **Meurthe-et-Moselle**, pour rejoindre ensuite la **Moselle** à Arnaville.

Les 10 projets

Tableau de bord des actions réalisées

tirés de la réflexion conduite lors de l'atelier du 6 décembre 2018		2019	2020	2021	2022	2023
	Structuration des débouchés dans le territoire de Metz Métropole pour les produits du Rupt de Mad	- Recherche de débouchés dans la restauration hors domicile (cantines scolaires, EHPAD, hôpitaux, ...) - Marque Valeurs Parc sur la viande bovine : 22 éleveurs intéressés, 12 diagnostics biodiversité réalisés - Élaboration du Projet Alimentaire Territorial de Metz Métropole	- Etude de marché Marque Valeurs Parc sur la viande bovine auprès des consommateurs, des artisans-bouchers et des supermarchés			
	Développement et maintien de surfaces en herbe dans les systèmes d'élevage herbagers et les systèmes céréaliers	- 15 diagnostics technico-économiques d'exploitation - Surface diagnostiquée : 3445 ha	- 29 diagnostics technico-économiques d'exploitation - Remise en herbe (MAE) : 300 ha			
	Développement de filières Bas Niveau d'Impact : bio, luzerne, soja, silphie, miscanthus, chanvre, ...	- Conversion Agriculture Biologique : 950 ha - Cultures à Bas niveau d'Impact implantées : 235 ha		Expérimentation : - de silphie : 4 ha - de miscanthus : 2 ha		
	Développement maîtrisé de la méthanisation permettant une valorisation complémentaire pour les systèmes herbagers		- Cahier des charges cultures BNI méthanisables et filières énergétiques			
	Développement des haies traditionnelles et multifonctionnelles	- Trame Verte et Bleue : 2 760m de haies plantées à Rambucourt, Géville, Flirey, Rembercourt-sur-Mad, Saint-Julien-lès-Gorze et Prény	- Prévisionnel Trame Verte et Bleue : plus de 2,5km de plantations de haies prévues et 6 mares			

Les 10 projets tirés de la réflexion conduite lors de l'atelier du 6 décembre 2018		Tableau de bord des actions réalisées				
		2019 Préparation du Contrat de Territoire Eau et Climat (CTEC)	2020 Lancement du CTEC	2021	2022	2023
	Organisation d'une fête des terroirs (produits locaux et produits bio)	NOUVEAU PROJET				➔
	Animation et sensibilisation « Nos paysages sont dans nos assiettes »	NOUVEAU PROJET				➔
	Mise en place d'un parcours culturel	NOUVEAU PROJET				➔
	Création d'une liaison douce Madine-Moselle	Etude de faisabilité pour la liaison de la V50 à la Moselle par le lac de Madine		Lancement de la phase d'avant-projet		➔
	Organisation d'une course Iron Man® et développement d'une offre touristique associée	NOUVEAU PROJET				➔

Le détail des actions des partenaires



Améliorer les connaissances sur la qualité de l'eau du Rupt de Mad pour mobiliser les leviers d'actions adaptés :

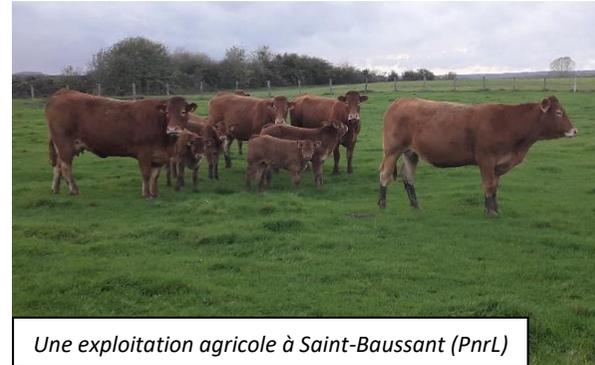
De novembre 2019 à mars 2020, **6 campagnes de prélèvements** ont été effectuées par la Mosellane des Eaux sur 8 stations du bassin versant du Rupt de Mad en Meuse et en Meurthe-et-Moselle. L'étude doit permettre de cibler les zones les plus contributrices aux pollutions diffuses par les nitrates afin d'orienter les actions prioritaires à mener.

Les leviers d'actions permettant une réduction des pics de nitrates seront déclinés dans le **schéma directeur nitrates** lancé par le Syndicat des Eaux de la Région Messine en 2020. L'objectif est d'identifier l'ensemble des outils préventifs et curatifs adaptés pour améliorer la qualité de l'eau (paiements pour services environnementaux (PSE), développement de filières bas niveau d'impact (BNI), stockage des eaux de drainages agricoles, etc) et de les prioriser.

De manière plus globale, l'étude sur **la gestion quantitative des ressources en eau** sur le périmètre du SAGE Rupt de Mad, Esch, Trey, qui sera lancée en 2020, permettra de proposer un cadre d'actions pour une gestion équilibrée et durable dans un contexte de changement climatique sur ses trois bassins versants.



Accompagner les agriculteurs vers des productions vertueuses pour la qualité de l'eau (Agri-Mieux/Groupe Filières Rupt de Mad) :



Une exploitation agricole à Saint-Baussant (PnrL)

En 2018-2019, **15 diagnostics technico-économiques des exploitations agricoles** (8 en Meuse et 7 en Meurthe-et-Moselle) ont été réalisés par les chambres d'agriculture de Meuse et de Meurthe-et-Moselle sous pilotage de

la Mosellane des Eaux. L'objectif est d'étudier la viabilité économique et technique de la mise en place de nouveaux systèmes ou cultures vertueux pour la qualité de l'eau : cultures à bas niveau d'impact (BNI), agriculture biologique, remise en herbe. Près de 3 500 hectares ont été diagnostiqués et se traduisent en 2020 par un engagement de 12 agriculteurs volontaires soit **950 ha de conversion à l'agriculture biologique, 235 ha d'implantation de cultures à bas niveau d'impact, et plus de 300 ha de remise en herbe** sont prévus en contractualisation de MAEc (mesure agro-environnementale système) dans un objectif de maintien au bout des 5 ans de contrat. Ce sont 1435 ha, soit près de **7% de la surface agricole du Rupt de Mad** qui évoluent vers un modèle « bas niveau d'impact ». La dynamique engagée se poursuivra en 2020 où **29 diagnostics sont programmés** dont 16 en Meuse et 13 en Meurthe-et-Moselle, parmi lesquels 5 exploitants ont demandé un diagnostic pour une conversion à l'agriculture biologique.

Le dialogue est engagé avec les exploitants des méthaniseurs pour l'intégration de cultures à bas niveau d'impact méthanogène (céréales immatures, cultures intermédiaires à vocation énergétiques, herbe et silphie) qui se traduira par l'élaboration d'un cahier des charges ambitieux pour l'amélioration de la qualité de l'eau et la gestion des digestats. **L'expérimentation de culture de silphie** est programmée pour 2021.



Développer des outils et des filières pérennes pour valoriser les produits du Rupt de Mad vertueux pour la qualité de l'eau (Groupe Filières RDM) :

La promotion de systèmes de production vertueux pour la qualité de l'eau s'accompagne en parallèle de recherches de débouchés sur les territoires de du Rupt de Mad, et de Metz Métropole dans l'objectif de mettre en concordance **un bassin de production d'eau et d'agriculture de qualité** (bassin versant du Rupt de Mad) avec ce proche et large **bassin de consommation**.

Un panel d'actions est déployé :

- > la recherche d'outils de transformation locaux et de débouchés : démarchage des abattoirs lorrains, rencontre de la fromagerie de Vigneulles, Grandes et Moyennes Surfaces (GMS), magasins de producteurs...
- > **l'étude de la mutualisation et du développement des outils de transformation** (viande et fruits principalement) en cours à l'échelle des PETR Cœur de Lorraine et Val de Lorraine ;
- > l'étude de marché des **filières susceptibles de contribuer à la protection de la ressource en eau** sur le territoire messin (prévue par la Mosellane des Eaux à la suite du schéma directeur nitrates) ;

- > le déploiement de la **marque « Valeurs Parc naturel régional »** pour la valorisation de viandes issues des élevages de bovins et d'ovins nourris à l'herbe et le maintien des prairies : 22 éleveurs de bovins ont été rencontrés et sont intéressés par la démarche de valorisation. 12 diagnostics de la biodiversité ont été réalisés comme étape préalable à l'engagement dans la marque et 10 autres seront faits en 2020. **Une étude de marché** est également programmée pour 2020 afin d'identifier l'intérêt des consommateurs, des artisans-bouchers et des supermarchés pour des viandes portant les valeurs de la marque.
- > l'introduction de produits du Rupt de Mad dans la restauration collective, notamment les **cantines scolaires de Metz** (produits identifiés en 2018 : légumes, lait pasteurisé/fromage, viande) ; établissements de santé, entreprises...
- > l'intégration de nouvelles productions bas niveau d'impact dans le futur **Projet Alimentaire Territorial (PAT)** initié par Metz Métropole.



Visite d'une chaudière biomasse à Ammertwiller (SME)

En complément des filières alimentaires, la recherche de débouchés locaux au sein des **filières énergétiques** est étudiée avec l'expérimentation de cultures de silphie (méthanisation), et de miscanthus à destination d'une chaudière biomasse communale (Vilcey-sur-Trey). Si une implantation expérimentale de miscanthus se concrétise, elle sera réalisée sur une petite surface et respectera des préconisations environnementales proposées par le Parc naturel régional de Lorraine.



5

Préserver la biodiversité et les paysages du Rupt de Mad :

Des chantiers de **restauration de mares** et de **plantation de haies** se poursuivent sur le bassin du Rupt de Mad pour renforcer **la Trame Verte et Bleue**.

En 2018, le projet multi partenarial regroupant la **Chambre d'agriculture de la Meuse, la Communauté de communes Côtes de Meuse-Woëvre, le Parc naturel régional de Lorraine, la Fédération de Chasse de la Meuse et le CPIE** a été retenu dans le cadre de **l'Appel à Manifestation d'Intérêt Trame Verte et Bleue**. Le projet consiste en la **création d'infrastructures agro-écologiques** sur le territoire de la communauté de communes : plantations de haies, creusements de mares, implantations de bandes enherbées, couverts d'intercultures, jachères. En 2019, 3 projets pilotes ont été mis en œuvre suite à l'appel à candidatures dont 2 sur le bassin versant du Rupt de Mad : à Rambucourt avec 50m de haies plantées et 20 arbres en alignement chez un agriculteur ainsi que 310m de haies chez un arboriculteur de Géville.

Le Parc naturel régional accompagne également les communes et les agriculteurs propriétaires dans leurs projets de **plantations de haies dans le cadre de chantiers participatifs** (agriculteurs, habitants, Lycées agricoles, Maisons Familiales et Rurales et Amis du Parc) sur l'ensemble de son territoire.

Avec le soutien de l'Association Française de l'Arbre et de la Haie Champêtre-Agroforesteries et la Région Grand Est, cette action contribue à accroître le linéaire de structures arborées et arbustives. En 2019, les plantations de haies sur les communes du bassin versant du Rupt de Mad se situaient à Flirey (400m), Rembercourt-sur-Mad (700m), Saint-Julien-lès-Gorze (1100m) et Prény (200m).



Les Côtes de Meuse et la plaine de la Woëvre (PnrL)

Au total ce sont **plus de 2,5km de haies qui ont été plantées en 2019-2020** sur le bassin versant du Rupt de Mad à Rambucourt, Géville, Flirey, Rembercourt-sur-Mad, Saint-Julien-lès-Gorze et Prény via les différents programmes de plantation de haies. **En 2020-2021, ce sont à nouveau plus de 2,5km de plantations de haies et le creusement de 6 mares** qui sont programmés dans le cadre des différents programmes de restauration de la Trame Verte et Bleue.

Ces actions s'inscrivent dans les feuilles de route des **Plans Paysage « Vallées de la Moselle et du Rupt de Mad » et « Côtes de Meuse »** qui valorisent les paysages de l'eau au travers d'autres leviers comme la mobilisation du foncier et la réouverture de terrains enfrichés.

Pour la période 2020-2030, le Plan de Paysage Côtes de Meuse souhaite renforcer ces actions de protection des ressources naturelles avec la mission "la place de l'eau et de la biodiversité dans le Plan de Paysage des Côtes de Meuse" en partenariat avec l'Agence de l'eau Rhin-Meuse.

Certaines actions ont été retenues comme prioritaires :

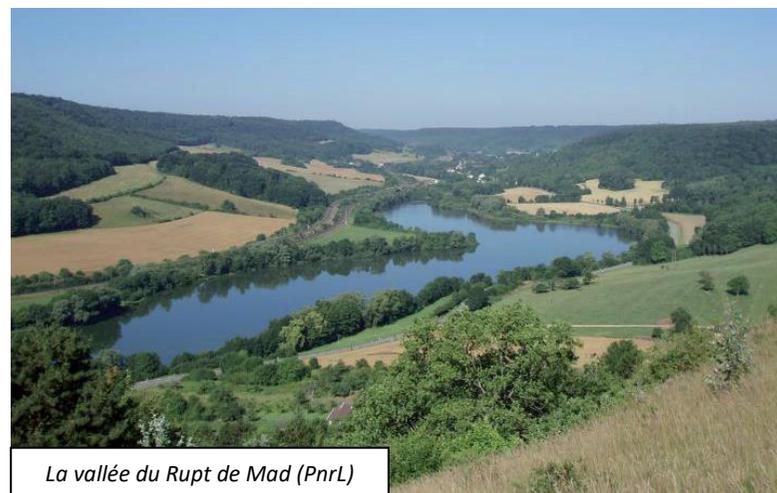
- › Soutenir et accompagner les filières agricoles respectueuses des ressources (eau, biodiversité, paysage),
- › Préserver et valoriser les éléments naturels remarquables,
- › Développer et poursuivre une politique globale sur l'eau et les milieux humides,
- › Accompagner les acteurs et créer une destination touristique à partir de produits locaux qui respectent les ressources (eau, biodiversité et paysage),
- › Valoriser les produits locaux, l'eau et le paysage,
- › Maintien, entretien et développement des haies,
- › Dynamiser la mobilité foncière du parcellaire agricole sur l'ensemble du territoire (création d'un Groupement Foncier Agricole).

Aussi, les élus du Plan de Paysage Côtes de Meuse ont montré leur volonté de cohérence dans la déclinaison de ces actions en intégrant les communes de la plaine de la Woëvre.

Les Communautés de communes Mad et Moselle, et Côtes de Meuse-Woëvre, compétentes en termes de GEMAPI¹, contribuent à la **restauration de la continuité écologique et l'amélioration du fonctionnement**

¹ Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations.

hydromorphologique du Rupt de Mad et de ses affluents à travers la mise en œuvre de programmes pluriannuels de travaux : rétablissement de la continuité écologique du Ruisseau de Grand-Fontaine, restauration de berges à Rembercourt-sur-Mad, ...



En plus de ces actions, des **mesures agro-environnementales (MAE) à enjeux localisés pour préserver la richesse des habitats exceptionnels et de la biodiversité** sont contractualisées. Elles concernent 16 exploitants agricoles pour une surface de plus de 280 ha sur les 3 sites Natura 2000 du bassin versant du Rupt de Mad : Pelouses et vallons forestiers du Rupt de Mad, Lac de Madine et étangs de Pannes, et Forêt humide de la Reine et catena de Rangeval. Ces mesures de gestion extensive (fauche tardive et zéro fertilisation principalement) sont appliquées sur les prairies permanentes.

Le Financement

Le Contrat de Territoire Eau et Climat (CTEC) 2020-2023 :

L'outil CTEC de l'Agence de l'eau Rhin-Meuse prévu pour 2020 crédibilise le projet collectif Mad'in L'Eau Reine en lui donnant des moyens financiers. Il programme à moyen terme les actions à mettre en œuvre (animation, étude, travaux) et formalise l'engagement partenarial des acteurs du Rupt de Mad et de la région messine.

Les aides aux changements de pratiques agricoles :

- › Des **Mesures Agro-Environnementales** (MAEc) de 5 ans pour la **remise en herbe** financées par l'Agence de l'eau Rhin-Meuse et le FEADER en 2020 : pour l'implantation de 300 ha de couverts herbacés pérennes pour la reconquête de la qualité de l'eau ;
- › Des aides pour l'achat de **matériel de gestion de l'herbe** dans le cadre du Plan de Compétitivité et d'Adaptation des exploitations agricoles (PcAE), exceptionnellement ouvertes en 2020 sur le bassin versant du Rupt de Mad (enveloppe Agence de l'eau Rhin-Meuse de 100 000€) ;
- › Les aides à la **conversion à l'agriculture biologique** (CAB) déplafonnées sur le bassin versant du Rupt de Mad en 2020 (financement Agence de l'eau Rhin-Meuse et FEADER).

De nouveaux dispositifs financiers pour soutenir l'agriculture à bas niveau d'impact et la biodiversité :

Des réflexions sont en cours pour **l'expérimentation de paiements pour services environnementaux (PSE)** sur le territoire du Rupt de Mad. Le principe repose sur la rémunération de services environnementaux des exploitations agricoles (préservation des paysages, des ressources en eau, des pollinisateurs, régulation du climat, diminution du risque d'érosion des sols, etc). La faisabilité technique, administrative et financière de la mise en œuvre de PSE sur le bassin versant du Rupt de Mad est à l'étude en 2020.

Les acteurs de la démarche Mad'in L'Eau Reine se mobilisent en portant des actions thématiques qui contribuent aux objectifs de reconquête de la qualité de l'eau et de développement durable financées via des appels à manifestation d'intérêt (AMI) :

- › L'AMI soutien aux filières favorables à la protection de la ressource en eau (Région Grand Est et Agence de l'eau Rhin-Meuse) ;
- › L'AMI Trame Verte et Bleue Grand Est en faveur de la biodiversité (Région Grand Est, Agence de l'eau Rhin-Meuse et DREAL Grand Est).

La Gouvernance

Un Forum Politique qui fixe les orientations et s'assure du respect de l'ambition de la démarche :

Le Forum Politique, comité de pilotage de la démarche réunit un large panel d'acteurs : Communauté de communes Mad et Moselle || Communauté de communes Côtes de Meuse-Woëvre || Metz Métropole || Ville de Metz || Parc naturel régional de Lorraine || Syndicat des Eaux de la Région Messine || Mosellane des Eaux || Chambres d'agriculture de Meurthe-et-Moselle || Chambre d'agriculture de la Meuse || Syndicat Mixte du Lac de Madine || Région Grand Est || Agence de l'eau Rhin-Meuse || Direction Régionale de l'Environnement de l'Aménagement et du Logement || Agence Régionale de Santé || Direction Départementale des Territoires de Meurthe-et-Moselle || Direction Départementale des Territoires de la Meuse || Direction Départementale des Territoires de la Moselle.

La composition du Forum Politique a vocation à s'élargir aux conseils départementaux, aux représentants associatifs, économiques, au monde de la recherche scientifique, ainsi qu'aux citoyens.

Il s'agit d'une véritable démarche de co-construction et de consensus permettant de réunir autour d'un sujet commun, la reconquête de la qualité de l'eau, l'ensemble des acteurs d'un même territoire. Mad'in l'Eau Reine est

une synergie politique et technique, interdépartementale, et au cœur de la Lorraine.

La création d'une structure ad-hoc :

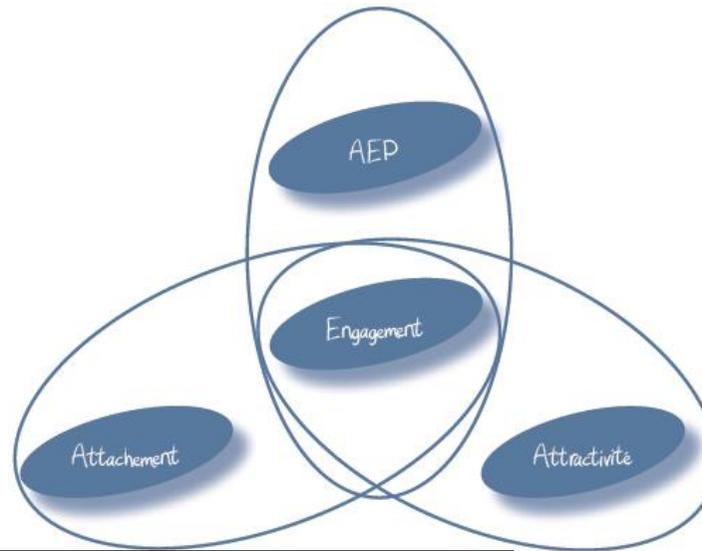
Le Forum Politique souhaite évoluer à travers la création d'une structure de gouvernance adaptée à l'ambition de la démarche Mad'in L'Eau Reine autour de ses 3 axes : qualité de l'eau, attachement au territoire, attractivité économique.

En se dotant d'une structure adaptée, telle qu'une association, la démarche Mad'in L'Eau Reine pourra fédérer plus largement les porteurs de projets.

L'animation, cheville ouvrière de Mad'in L'Eau Reine :

Mad'in L'Eau Reine s'articule aujourd'hui autour d'un secrétariat d'animation regroupant l'ingénierie existante au service du SAGE Rupt de Mad Esch Trey, des Chambres d'Agriculture de Meuse et de Meurthe-et-Moselle, du Parc naturel régional de Lorraine, du Syndicat des Eaux de la Région Messine et de la Mosellane des Eaux, avec l'appui de l'Agence de l'eau Rhin-Meuse.

Le secrétariat d'animation organise le travail du Forum Politique sur les volets techniques. Il s'assure de la cohérence et du suivi de la démarche. Au total 1 ETP contribue au bon déroulement du projet.



Le lien entre les 4 enjeux (Atelier 1 – juin 2018)

Mad'in L'Eau Réine

Pour plus d'information vous pouvez contacter :

Mad'in L'Eau Réine :

Agriculture et Agri-Mieux Rupt-de-Mad :

Paysages et gestion du foncier :

Parc naturel régional de Lorraine

Julie GOURLAND
07 63 56 15 55

julie.gourland@pnr-lorraine.com



Chambre d'agriculture 54

Camille CRESPE
06 82 82 84 93

camille.crespe@meurthe-et-moselle.chambagri.fr



Communauté de communes Mad et Moselle

Kathleen RETHORET
03 83 81 91 69 / 06 48 71 48 66

rethoret@cc-madetmoselle.fr



Communauté de communes Côtes de Meuse-Woëvre

Julien FLECKSTEIN
03 29 90 33 27

planpaysage.cotesdemeuse@gmail.com



Eau potable et développement de filières :

Financements Agence de l'eau :

Syndicat des Eaux de la Région Messine

Frédérique BAUSSAN
03 87 55 51 66

fbaussan@mairie-metz.fr



Mosellane des Eaux

Angélique SALVO
06 27 27 67 68

angelique.salvo@veolia.com



Metz Métropole

Dimitri CARBONNET
03 87 39 82 18

dcarbonnet@metzmetropole.fr



Agence de l'eau Rhin-Meuse

Fabien POTIER
03 87 34 48 86

fabien.potier@eau-rhin-meuse.fr



Vidéo de présentation de Mad'in L'Eau Réine : <https://www.youtube.com/watch?v=XjldEbXlp54>